

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit :	Wilson One Shot Destructeur de fourmis et coquerelles
Code de produit :	7316420
Numéro d'hom. L.P.A. :	31898
Utilisation :	Insecticide
Restriction d'utilisation :	Utiliser seulement tel qu'indiqué sur l'étiquette du produit.
Fabricant :	Premier Tech Home & Garden Inc. 1 Avenue Premier, Rivière-du-Loup, QC G5R 6C1
Tél. en cas d'urgence :	1-800-268-2806, option 5

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Selon SIMDUT 2015 (Canada)**

Classification Exempté de la classification SIMDUT conformément à l'article 12 de la Loi sur les produits dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

Aérosols inflammables: Catégorie 1
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1
Gaz sous pression : Gaz comprimé

Pictogramme(s) :



Mention d'avertissement :
Mention(s) de danger :

Danger
H222 : Aérosol extrêmement inflammable.
H229 : Récipient sous pression peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil(s) de prudence :

Prévention

P210: Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer.
P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammabilité.
P251 : Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
P261 : Éviter de respirer l'aérosol.
P272 : Les vêtements contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 : Porter des gants de protection.

Intervention

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P332+P313: En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.

Stockage

P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P410+P403+P412: Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Élimination

P501 : Éliminer le contenant selon les règlements locaux

Dangers environnementaux

Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu : Catégorie 1
Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme : Catégorie 1

Autres Dangers

Aucun connu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	Numéro CAS	%
Naphta lourd (pétrole), Hydrotraité	64742-48-9	7.692
Permethrin	52645-53-1	0.25114
Autres composés sous les niveaux détectables		92.05687

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Inhalation	En cas d'inhalation , déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Peau	En cas de contact avec la peau ou les vêtements , enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.
Yeux	En cas de contact avec les yeux , garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Ingestion	En cas d'ingestion , appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.
Symptômes et effets importants	Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial	Traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.

**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers
Équipement/directives de lutte contre les incendies**

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.

Méthodes particulières d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Risques d'incendie généraux

Aérosol extrêmement inflammable.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

Précautions environnementales**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Se reporter aux modes d'emploi joints. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque et ensuite collecter avec un matériau absorbant non combustible, de nettoyage (sable, terre, terre de diatomées, la vermiculite) et le placer dans le récipient pour élimination conformément aux règlements locaux et nationaux (voir section 13). Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :**

Garder hors de portée des enfants. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités :

terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards de ce produit de pulvérisation. Utiliser avec une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Aérosol niveau 1.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10) et à une température entre 5 °C (41 °F) et 50 °C (122 °F).

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle :	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
Valeur biologiques limites :	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Contrôles d'ingénierie appropriés :	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.
Mesures de protection individuelle	
Yeux/visage :	Le port d'un masque facial est conseillé. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Peau :	Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Porter des vêtements appropriés et résistants aux produits chimiques. L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé
Voies respiratoires :	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.
Considérations d'hygiène générale	Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHMIQUES

Apparence	Gaz aérosol
Odeur	Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible

Point de fusion/ point de congélation	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et domaine	57.37 °C (135.27 °F) estimation
Point d'éclair	-73.0 °C (-99.4 °F) Propulseur estimation
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide et gaz)	Aucune donnée disponible
Limite inférieure/ supérieure d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limite d'inflammabilité inférieure (%)	1.2% (Isobutane)
Limite d'inflammabilité supérieure (%)	9.3% (Isobutane)
Limite d'explosibilité inférieure (%)	Aucune donnée disponible
Limite d'explosibilité supérieure (%)	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur (air=1)	Aucune donnée disponible
Densité relative (eau=1)	Aucune donnée disponible
Solubilité	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-Octanol/eau (Log K _{ow})	Non applicable
Température d'auto-inflammation	349 °C (660.2 °F) estimation
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité	Aucune donnée disponible
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	Non oxydant
Densité	0.844 estimation

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Évitez les sources de chaleur et les flammes et la charge électrostatique.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts. Nitrates. Fluor. Chlore.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur les effets toxicologiques

Naphta Lourd (petrole), hydrotraité

Cutané – Aigu DL50 (Lapin): > 1900 mg/kg, 24 heures

Inhalation – Aigu CL50 (Rat): > 5000 mg/m³, 4 heures
> 4980 mg/m³
> 4980 mg/m³, 4 heures
> 4.96 mg/L, 4 heures

Orale – Aigu DL50 (Rat): 4820 mg/kg

* Estimates for product may be based on additional component data not shown.

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.
Skin Contact	Peut provoquer une allergie cutanée.
Eye Contact	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion	Expected to be a low ingestion hazard.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Irritation et corrosion de la peau : Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.

Irritation et lésions oculaires graves : Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité pour certains organes cibles

Exposition unique: Non classé.

Expositions répétées: Non classé.

Cancérogénicité Non classé.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Perméthrine (CAS 52645-53-1) 3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'Homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

Mutagénicité sur les cellules germinales Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Danger par aspiration Peu probable du fait de la forme du produit.

Effets chroniques Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Permethrin (CAS 52645-53-1)

Aquatique Poisson CL50 [Apache (Oncorhynchus gilae apache)]: 0.0013 – 0.0022 mg/l, 96 heures

Crustacés CE50 [Puce d'eau (Daphnia magna)]: 0.006 – 0.0025 mg/L, 48 heures

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Log K_{ow} du coefficient de répartition octanol/eau

Perméthrine 6.5

Aucune donnée disponible
On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenant selon les règlements locaux.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Transportation des Matières dangereuses
(Canada – route)**

UN1950, AÉROSOLS inflammables, Class 2.1, D

(Numéro ONU; désignation officielle de transport de l'ONU; classe de danger relative au transport; dangers environnementaux.)

IMDG (International- Marine)

UN1950, AÉROSOLS, Class 2.1, Yes, F-D, S-U

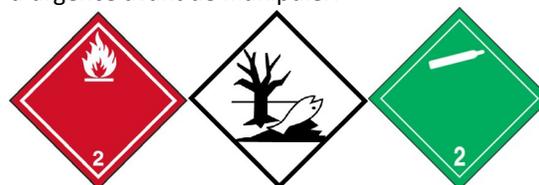
(Numéro ONU; désignation officielle de transport de l'ONU; classe de danger relative au transport; dangers environnementaux – polluant marin; EmS)

IATA (International- Air)

UN1950, AÉROSOLS inflammables, Class 2.1, Yes, 10L
(Numéro ONU; désignation officielle de transport de l'ONU; classe de danger relative au transport; dangers environnementaux; ERG Code)

Précautions spéciales pour l'utilisateur

Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

Pictogrammes

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Ce produit n'a pas été classé et la FDS a été élaborée conformément au Règlement sur les Produits Dangereux.

CANADA**Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE)**

Tous les ingrédients figurent sur la liste intérieure des substances (LIS).

Loi sur les produits antiparasitaires (LPA)

N° d'homologation 31898 L.P.A.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire. Ci-après figurent les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette de ce produit antiparasitaire :

ATTENTION



RISQUE D'EXPLOSION

Il y a des contraintes environnementales canadiennes spécifiques à la manipulation, à l'utilisation et à la disposition de ce produit antiparasitaire qui sont indiquées sur l'étiquette :

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas utiliser sur les humains ou les animaux. Ne pas vaporiser dans l'air ambiant. Contenu sous pression. Ne pas placer le contenant dans de l'eau chaude ou près des radiateurs, poêles ou autres sources de chaleur, ou entreposer à des températures au-dessus de 50°C. Couvrir les aquariums et garder les animaux de compagnie hors des pièces traitées durant l'application et l'heure suivante. Dans les résidences ou les demeures, enlever ou couvrir toute la nourriture exposée et les ustensiles de cuisson avant d'appliquer le produit. Après l'application, laver toutes les surfaces qui pourraient entrer en contact avec de la nourriture. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler le brouillard de vaporisation. Se laver après l'utilisation. Protéger du gel. Ne pas utiliser ce produit dans un équipement électrique ou sur celui-ci en raison du risque de choc.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la gâchette afin de libérer la pression et jeter avec les ordures ménagères. Ne pas percer ni incinérer le contenant.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire :

L'information ci-dessus est, au meilleur de notre connaissance, réputée exacte à la date de la préparation de la Fiche de Données de Sécurité. Cependant, cette information ne doit pas être interprétée comme une garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Aucune garantie, expresse ou tacite n'est faite aux termes des présentes et PREMIER TECH n'assume aucune espèce de responsabilité en cas de perte, dommages, blessures ou pertes indirectes pouvant résulter de l'emploi, même de bonne foi, de cette information. C'est à l'utilisateur qu'il revient de s'informer de sa pertinence pour l'emploi projeté. Toute question au sujet de ce produit doit être soumise au fabricant tel que décrit à la section 1.

Date d'émission : 2019-10-09

Glossaire des abréviations
ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ARLA: Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
CAS: Chemical Abstracts Service (Numéro d'enregistrement)
CIRC : Centre international de Recherche sur le Cancer
CL : Concentration létale
DL : Dose létale
FDS : Fiche de données de sécurité
LCPE : Loi canadienne sur la protection de l'environnement
LPA : Loi sur les produits antiparasitaires
NIOSH: National institute for Occupational Safety and Health
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
SGH : Système Global Harmonisé